

MAVENCLAD®

(cladribine comprimés, 10 mg)

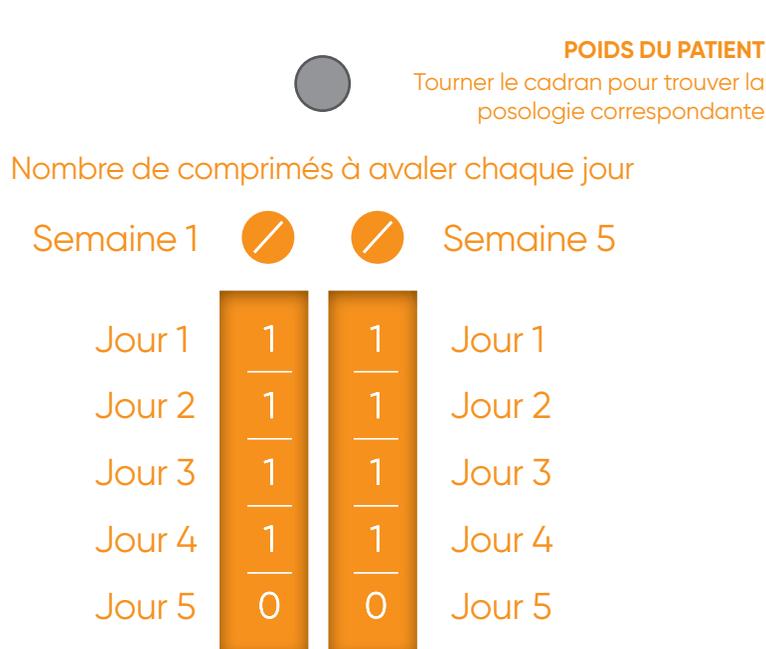
Posologie et mode d'administration lors des années 1 & 2

La dose cumulée recommandée de **MAVENCLAD®** est de 3,5 mg/kg de poids corporel sur 2 ans, l'administration se faisant sous la forme d'une séquence de traitement de 1,75 mg/kg par an.

Chaque séquence de traitement est composée de 2 semaines : une première semaine (semaine 1) le 1^{er} mois et une deuxième semaine 28 jours plus tard (semaine 5).

Chaque semaine de traitement est composée de 4 ou 5 jours au cours desquels le patient reçoit 10 mg ou 20 mg (un ou deux comprimé[s]) en une prise quotidienne unique, selon son poids corporel.

Une fois les 2 séquences de traitement achevées (année 1 & année 2), aucun autre traitement par **MAVENCLAD®** n'est requis lors des années 3 et 4. La réinstauration du traitement après l'année 4 n'a pas été étudiée.



40 à < 50

MAVENCLAD[®]

(cladribine comprimés, 10 mg)

Modèles de boîtes

MAVENCLAD[®] (cladribine) est disponible en boîtes de 1, 4 et 6 comprimés.

40 à < 50

POIDS DU PATIENT

Tourner le cadran pour trouver les modèles de boîtes correspondants



Semaine 1	Nombre de boîtes		Semaine 5
Comprimé 1	0	0	1 Comprimé
Comprimés 4	1	1	4 Comprimés
Comprimés 6	0	0	6 Comprimés

Pour plus d'informations, consultez le Résumé des Caractéristiques du Produit, sur la base de données publique des médicaments <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr> ou sur le site de l'EMA <http://www.ema.europa.eu/>

Nous vous rappelons que tout effet indésirable doit être déclaré au Centre régional de pharmacovigilance (CRPV) dont vous dépendez ou via le portail de signalement des événements sanitaires indésirables du ministère chargé de la santé : www.signalement-sante.gouv.fr. Pour plus d'information, consulter la rubrique "Déclarer un effet indésirable" sur le site Internet de l'ANSM : <http://ansm.sante.fr>.

